



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

protection

Question écrite n° 57951

### Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de l'écologie sur le rapport scientifique de l'Institut britannique de mécanique avancée (IMechE). Ce rapport préconise l'utilisation d'arbres artificiels pour enrayer les émissions de gaz à effets de serre et, d'après ce rapport, 100 000 arbres artificiels suffiraient pour capturer toutes les émissions de logements, de transports et d'industries légères de la Grande-Bretagne. En conséquence, il lui demande si le Gouvernement a l'intention d'investir dans ce projet.

### Texte de la réponse

Les arbres artificiels font partie des technologies d'avant-garde prometteuses que la recherche scientifique française suit avec attention, mais dont la faisabilité technique et économique reste à établir. Une fois que cette technologie sera jugée mature ou sur le point de le devenir, elle pourra faire l'objet d'un examen approfondi dans le cadre de la politique française de lutte contre l'effet de serre. Pour plus d'information sur l'action scientifique française dans le domaine de la lutte contre le changement climatique, plusieurs sites peuvent être consultés, en particulier ceux relatifs à l'Agence nationale de la recherche (ANR), à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), ou au programme de recherche sur la « gestion et impacts du changement climatique » (GICC). D'autres procédés de séquestration de carbone, dont la faisabilité et la pertinence dans le contexte français sont établies, font également l'objet de promotions : la séquestration végétale, mais aussi la séparation et l'enfouissement du dioxyde de carbone issu des centrales thermiques et autres sites industriels fortement émetteurs de gaz à effet de serre.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marc Roubaud](#)

**Circonscription :** Gard (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 57951

**Rubrique :** Environnement

**Ministère interrogé :** Écologie

**Ministère attributaire :** Écologie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 septembre 2009, page 8433

**Réponse publiée le :** 5 janvier 2010, page 118